

FORMATION BREVET FEDERAL D'INSTRUCTEUR

Fiche de candidature

Photographie
à coller

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION DE LA HAUTE-VIENNE

Responsable de la formation **BFI**: **Élisabeth LEONARD**

Date(s) de la formation :

Lieu de la formation :

Date d'inscription :

Titulaire du DAF/BFA oui / non si oui date /

Etat Civil

Nom : Nom d'usage : Sexe : M ☐ F

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Ville de naissance (avec code postal obligatoire):

Nationalité :

Profession :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives :

.....

Responsabilités fédérales :

.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 250€ ou 150€ si titulaire du DAF ou BFA

Nom de l'émetteur du chèque :

Montant espèces : Référence reçu :

Ordre du chèque : Comité départemental de la Haute-Vienne de Karaté

Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- ☐ 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- ☐ 1 copie du diplôme de grade du 1er dan minimum ou plus
- ☐ 1 copie du DAF
- ☐ 1 copie de la licence fédérale de l'année en cours
- ☐ 1 certificat médical de non contre-indication à l'enseignement du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de 3 mois
- ☐ 1 copie du PSC1 ou de l'attestation de secourisme de moins de 2 ans (recommandé)

Demande d'admission

Je soussigné(e) : certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Fait à : , le : Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Karate de la Haute-Vienne
CHEOPS 87
55 rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs
87000 LIMOGES